

Programme de formation

Composer de la musique à l'image Formation certifiante RS7071

Objectifs de la formation :

Concevoir, produire et présenter une musique originale synchronisée à l'image répondant aux attentes artistiques, techniques et professionnelles d'une production audiovisuelle.

Compétences visées :

Cette formation prépare à la certification professionnelle Composer de la musique à l'image, enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences.

elle permet de valider les compétences suivantes :

C1- Composer des musiques dans des styles diversifiés, y compris dans le cadre d'une chanson, en combinant ses connaissances, des styles musicaux, des sons produits par les instruments, en utilisant la diversité de ses références cinématographiques et en utilisant un outil numérique adéquat pour répondre aux attentes spécifiques (artistiques et techniques) de la production.

C2- Orchestrer un thème musical selon différentes contraintes de taille ou de spécificité d'orchestre, en utilisant ou non l'IA, pour l'adapter à l'histoire, à l'environnement, au positionnement dans le "scénario", mais aussi à la diversité des publics, valides ou en situation de handicap.

C3- Mettre en place une veille sur toutes les utilisations d'IA appliquées à la musique pour produire des variations diversifiées en un temps réduit.

C4- Finaliser sa musique en la fusionnant avec l'image et en respectant les cinq critères fondamentaux constitués par le type de film, le tempo, la quantité d'informations, les intentions et goûts musicaux du réalisateur, pour appuyer ses intentions de réalisation et transformer l'expérience visuelle.

C5- Prendre en considération les éléments juridiques, réglementaires ou budgétaires pour gérer avec le réalisateur ou le producteur les demandes et contraintes se situant hors du champ musical.

C6- Produire sa musique en cherchant à obtenir une sonorité et un phrasé réaliste puis en la mixant à l'aide d'un logiciel de MAO pour livrer un produit fini en sortie d'ordinateur, enregistré et mixé, prêt à diffuser.

C7- Gagner en productivité en utilisant des logiciels assistés par l'IA pour réduire les coûts et les délais et assurer la diversité de ses créations.

C8- S'approprier les réalités du métier pour définir des tarifs cohérents avec les pratiques du secteur et négocier avec un producteur ou un réalisateur pour obtenir des marchés.

C9- Adopter les bonnes pratiques en s'inscrivant aux associations professionnelles pertinentes et en maintenant une veille juridique et réglementaire active pour se tenir informé des dernières évolutions et optimiser l'exercice de ses droits.

C10- Créer et entretenir son réseau, son image et sa communication grâce à Internet, aux réseaux sociaux et en participant à des événements professionnels pour développer son activité.

Finalité professionnelle :

À l'issue de la formation, le titulaire sera capable de concevoir, produire et finaliser un projet musical complet, prêt pour la diffusion et l'exploitation commerciale. Il pourra exercer son activité dans le cadre de projets personnels ou pour des clients (contenus audiovisuels, musique à l'image, médias, streaming...), ou renforcer les compétences internes des structures culturelles et artistiques.

Pré-Requis

Avoir une connaissance utilisateur de votre DAW ainsi qu'une expérience artistique, une pratique instrumentale et/ou une connaissance de la musique, motivation spécifique et/ou projet d'évolution vers la composition pour l'image. La connaissance de la théorie musicale et du solfège est un plus, mais n'est pas indispensable.

Entrée validée sur entretien individuel après complétion du questionnaire de positionnement.

Public Concerné

Le public concerné présenté ci-dessous correspond à la définition officielle de la certification professionnelle. Toute personne souhaitant acquérir ou perfectionner ses compétences en composition de musique à l'image : musiciens, compositeurs, illustrateurs sonores, techniciens MAO, etc.

Validation

Évaluation du participant par application des techniques apprises au cours de la formation et évaluation des objectifs professionnels visés, bilan de formation.
Délivrance d'un certificat de compétences

Durée

40 heures : 35 heures sur 5 jours + 5 heures de suivi personnalisé
Journée de 09h30 à 13h et de 14h à 17h30
Parcours en présentiel, en visioconférence ou mixte.

Calendrier

Sessions : à définir, nous contacter.

Effectif

Nombre maximum de participant : 6 participants.

Coût pédagogique

5 jours + 5 heures de suivi : 1550€ net (organisme exonéré de T.V.A.)

Le Programme détaillé

Composer de la musique à l'image

Évaluation des connaissances et du niveau du participant.

- Jour 1

Comprendre l'image pour mieux composer

- Analyser les fonctions narratives et émotionnelles de la musique à l'image.
- Identifier les intentions du réalisateur, les enjeux dramatiques et les temps forts d'une séquence.
- Développer une méthodologie d'analyse applicable à différents formats audiovisuels.
- Réaliser un travail de spotting pour préparer la composition.

Jour 2

Construire une identité musicale au service du récit

- Créer des thèmes mémorables et adaptés aux intentions de la scène.
- Développer des variations musicales à partir d'un même matériau thématique.
- Explorer différents styles de composition utilisés dans l'audiovisuel.
- Adapter son écriture aux attentes artistiques d'une production.

Jour 3

Orchestrer et produire une maquette professionnelle

- Choisir les instruments et les couleurs sonores adaptés à l'univers du projet.
- Réaliser une orchestration cohérente avec l'image et la narration.
- Exploiter les outils de MAO pour produire une maquette réaliste.
- Synchroniser efficacement la musique avec le montage vidéo.

Jour 4

Accélérer sa production grâce à l'intelligence artificielle

- Découvrir les principaux outils d'IA appliqués à la composition musicale.
- Générer des variations et explorer rapidement plusieurs directions artistiques.
- Optimiser son workflow de création et de production.

- Développer une veille technologique adaptée aux évolutions du métier.

Jour 5

Présenter, défendre et valoriser son travail

- Finaliser une composition destinée à la diffusion.
- Argumenter ses choix artistiques face à un réalisateur ou un producteur.
- Intégrer les dimensions juridiques, budgétaires et commerciales d'un projet.
- Développer sa visibilité professionnelle et son réseau dans le secteur audiovisuel.

Projet fil rouge

Tout au long de la formation, chaque participant réalise la musique originale d'une séquence audiovisuelle en appliquant les différentes étapes du workflow professionnel :

- analyse du brief ;
- spotting ;
- composition ;
- orchestration ;
- production ;
- synchronisation ;
- variation stylistique ;
- présentation finale argumentée.

Informations complémentaires (méthodologie...)

Mise à niveau des connaissances et accompagnement individuel personnalisé.
Cours théoriques, démonstrations, analyses et applications par travaux pratiques.

Modalités Pédagogiques :

Accueil des apprenants en salle de classe, physique ou virtuelle.
Le matin, exposition des points abordés dans la journée.
Apports théoriques courts et ciblés.
Démonstrations en direct, alternance théorie / pratique
Pratique intensive en individuel et en groupe.
Analyse critique et écoute comparative.
Accompagnement personnalisé sur projet.
En fin de journée, récapitulatif des points abordés
Les autres jours, le matin questions-réponses sur les points vus la veille

Modalités d'évaluation et de suivi

Une feuille de présence est signée par demi-journée chaque jour par les participants et le formateur.
En fin de formation, le formateur évalue le degré d'acquisition des points définis dans les objectifs de la formation avec un questionnaire individuel.
Évaluations formatives en continu (ateliers, exercices)
Autoévaluation guidée (écoute critique)
Évaluation finale : production fil rouge.
L'apprenant évalue à chaud la formation avec un questionnaire en ligne.
L'évaluation à chaud sera transmise au formateur et discuté afin d'améliorer si nécessaire la formation. L'apprenant recevra une évaluation à froid 3 mois après la formation afin de jauger de l'impact de la formation dans son quotidien.

Moyens Techniques et supports pédagogiques :

En visio : un ordinateur personnel équipé d'une webcam avec une connexion internet est indispensable, avoir 2 écrans est plus confortable mais pas obligatoire
Votre logiciel de production musicale « DAW » doit être installé et

opérationnel, le participant utilisera sa suite de plugins, Vst-i et le matériel d'écoute de son home-studio.

En présentiel : ordinateur personnel, carte son, casque, câblages, bloc-notes

Le matériel personnel du participant sera utilisé et optimisé si nécessaire.

Le matériel du studio sera mis à disposition des participants.

Le plateau prise de son de notre studio pro 35m2 et la control room 30m2 bénéficiant d'un traitement acoustique calibré avec tous ses équipements : Plus de 30 micros disponibles, AKG, Neumann, Shoeps, Shure, Lewitt, SE Electronics... dynamiques, statiques, rubans, condensateurs, pieds, câblage, multipaires, console analogique Audient ASP8024 avec patch et périphériques, préamplis, compresseurs, égaliseurs 24 pistes opérationnelles, enceintes de monitoring calibrées Focal, Kali, NS10 Yamaha, casques de contrôle Beyerdynamic, Sony, analyseur Clarity TC Electronic : phase, fréquentiel et dynamique.

Cartes son Universal audio x3, tous les plugins intégrés, hardware compresseur Manley VariMu , GML 9500 Egaliseur de mastering, Weiss DS1 compresseur limiter de mastering

Des supports de cours seront remis aux participants au fur et à mesure des besoins de la formation : fiche zones de fréquences et workflow de mastering. Lexique technique et checklists de production.

Des supports de cours en pdf seront remis aux participants au fur et à mesure des besoins de la formation + un support de synthèse en fin de formation.

Des plugins spécifiques peuvent être proposés au téléchargement si nécessaire.

Modalités d'assistance technique et pédagogique

En cas d'assistance technique ou pédagogique, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher au plus tôt de Patricia Desroches : info@audio-formation.com ou par tel au 07.61.81.78.65

Pour les formations en visio-conférence, une prise en main des outils sera proposée le jeudi précédent la formation.

Modalités d'accès et délai d'accès :

Après avoir complété notre questionnaire de positionnement, vous aurez la garantie de recevoir notre proposition après entretien avec notre spécialiste formation.

Les délais d'accès peuvent varier de 48 heures jusqu'à 30 jours en fonction de l'organisme financeur.

Certification

Modalités d'évaluation en vue de l'obtention de la certification

Cette formation prépare à la certification professionnelle RS7071 – Composer de la musique à l'image, enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences. Le seul suivi de la formation ne constitue pas un élément suffisant pour l'obtention de la certification.

La certification est obtenue uniquement après réussite aux épreuves d'évaluation, organisées conformément au référentiel de la certification. Le candidat est responsable de sa présentation à la certification.

Les modalités d'évaluation reposent sur une mise en situation professionnelle, suivie d'un questionnement oral permettant de vérifier la maîtrise des compétences visées et d'une modification d'une composition selon les objectifs définis par le jury.

L'évaluation est conduite par un jury composé de trois membres :

- un représentant de l'organisme certificateur Studio Capitale Enseignement ;
- un compositeur de musique en activité, extérieur à Studio Capitale Enseignement ;
- un professionnel extérieur à Studio Capitale Enseignement, compositeur de musique à l'image, assurant la fonction de **président du jury**.

Détails des épreuves :

1. **Constitution d'un dossier** comportant notamment un catalogue de références cinématographiques dans toutes les catégories de scènes courantes, une description de ses méthodes et attitudes pour développer un réseau, une liste commentée des évolutions techniques et technologiques, les supports de communication vidéo et audio sur Internet servant à sa communication, des fichiers son et image couvrant plusieurs catégories...
2. **Passage d'un oral** avec des questions sur les compositions musicales et fichiers textes du dossier, et les choix artistiques et techniques, un jeu de rôle et des échanges autour de questions juridiques et réglementaires et la structuration du secteur.
3. **Epreuve consistant en une modification d'une composition** déposée dans le dossier selon des objectifs donnés par le jury, à rendre dans un délai imparti.

Dispositions Handi-accueil

Audio-Formation apporte une attention particulière et prioritaire à l'accessibilité des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur intégration et le suivi pédagogique. Nous adapterons nos formations afin d'offrir un confort de travail optimum.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à vous rapprocher de notre référente handicap.

Contact :

Patricia Desroches, dirigeante, responsable pédagogique et référente handicap :

info@audio-formation.com

Passerelle, suite de parcours :

Équivalence de certification : aucune



(Les informations contenues dans cette brochure n'ont pas de valeur d'engagement)

W W W . A U D I O - F O R M A T I O N . C O M

enregistré sous le numéro : 91 30 02765 30 ne vaut pas agrément de l'état

SIRET 479 837 221 RCS NÎMES – APE 8559 A

Audio-Formation - 30250 AUBAIS 07.61.817.865 – Mail info@audio-formation.com

et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis)
Organisme exonéré de T.V.A

programme mis à jour juin 2026

© Tous droits réservés